

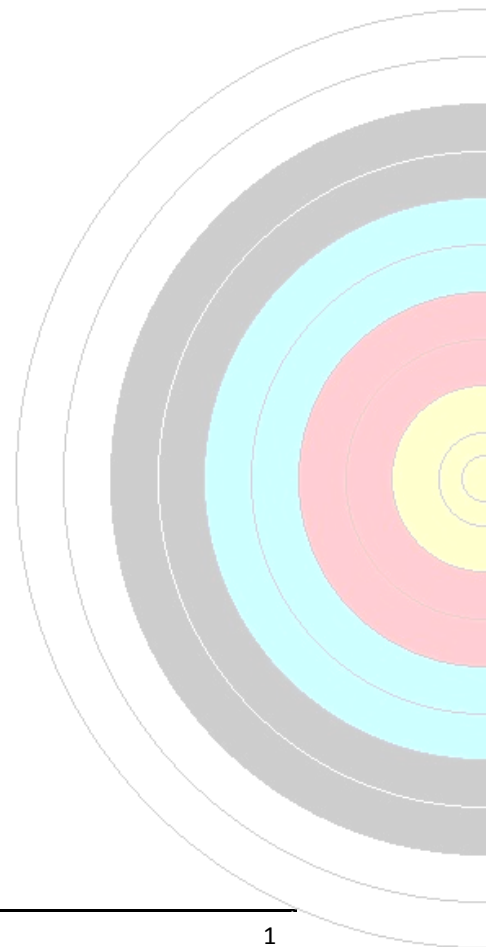


TIR À L'ARC QUÉBEC

**Jeux du Canada
Alberta 2019**

Planification

De la préparation des athlètes
En vue des prochains Jeux.



Les phases de la planification de la préparation des archers en vue des prochains Jeux du Canada :

	Phases	Échéances
a	Phase de sensibilisation auprès du CA et des athlètes	Mars 2016 à septembre 2016
b	Phase de formation	Automne 2016 à mars 2018
c	Phase de sélection	Mai 2018 à novembre 2018
d	Phase de consolidation (équipe déjà formée)	Décembre 2018 à février 2019

Avant de former le comité du programme des Jeux du Canada 2016-2019, nous avons fait appel aux membres du comité 2012-2015, encore en place, pour bien mener à terme le dossier. Les personnes-ressource sont :

- Léonard Brisson - entraîneur en chef - planification et développement;
Denise Gauthier - gérante et gestion des athlètes;
Gabriela Cosovan - communication, budget, réservation de salle, encadrement;
Guy Comeau - juge en chef
Martine Charron - juge
Glenn Gudgeon - président de la Fédération, supervision.

Lors de la phase de formation (2016-2017-2018), il y aura possibilité d'avoir des personnes-ressources (spécialistes de différents domaines, bénévoles, parents-entraîneurs, anciens membres de l'équipe du Québec, autres bénévoles et une formation sur le dopage).

1. Phase de sensibilisation auprès du Conseil d'administration de Tir à l'arc Québec

Dès juin 2016, les éléments suivants devront être validés par le CA de TAQ et divulgués à tous les clubs avant la saison extérieure estivale, particulièrement avant les Jeux du Québec d'été :

- le comité des Jeux du Canada
- le projet de Transfert TAA*
- le plan d'action à long terme possible de 2016 à 2019
- la liste de personnes-ressource
- la planification de la préparation des athlètes
- les critères de sélection
- le programme des stages de formation et de sélection
- le formulaire de l'engagement de l'athlète.

** Ce programme permettra de faire la transition entre le programme de Jeux du Québec et les Jeux du Canada*

Dès août 2016, il faudra dresser la liste des jeunes susceptibles de participer à la formation, à la sélection et à la participation aux Jeux du Canada de 2019, en utilisant la collaboration du comité de TRANSFERT TAA. Par la suite, ces jeunes pourraient recevoir l'information pertinente à l'égard de ces magnifiques Jeux, principalement pour l'année en cours.

Les critères pour qu'un archer puisse participer aux stages de formation et de sélection sont :

- d'avoir 20 ans et moins au 31 décembre 2019 (Année de naissance : 1999 ou après)
- de concourir sur des cibles trispot verticales,
- de tirer à une distance de 18 mètres,
- de connaître et de respecter les critères de sélection,
- d'accepter les règlements à suivre par les membres sélectionnés : (engagement de l'athlète).

2. Phase de formation (novembre 2016 à mars 2018) et phase de sélection (de mai 2018 à novembre 2018)

Le comité devra prévoir 6 stages de formation préparatoires et trois stages de sélection, incluant 2 championnats de consolidation tel que mentionné à la fin du présent document. Tout ceci, en tenant compte du budget disponible.

Chacun des stages se tiendra à partir de midi le samedi, pour se terminer le dimanche à environ 14 h.

Les quatre premiers archers par style et sexe en provenance des régions éloignées auront accès à une aide financière à condition qu'ils atteignent les pointages suivants lors du stage :

	Automne 2016 à mars 2018	Mai 2018 à novembre 2018	Décembre 2018 à février 2019
Hommes arc recourbé	250/300 points	255/300 points	Équipe formée*
Femmes arc recourbé	245/300 points	250/300 points	Équipe formée*
Hommes arc à poulies	270/300 points	275/300 points	Équipe formée*
Femmes arc à poulies	265/300 points	270/300 points	Équipe formée*

Par région éloignée, nous entendons celle qui se situe à 350 kilomètres de rayon du lieu où se tiendront les stages de formation et de sélection. L'aide financière sera à déterminer selon les montants disponibles.

À l'intérieur d'un rayon de 350 kilomètres, les archers devront assumer leurs propres frais.

*Par «**équipe formée**», nous entendons : le premier athlète de chaque style et sexe, ainsi que son substitut, dans chacune des catégories, au dernier stage de novembre 2018. Ces athlètes se verront rembourser les dépenses de transport, d'hébergement et les frais d'inscription aux compétitions de consolidation qui auront lieu après leur sélection et avant leur départ pour l'Alberta.

3. Regroupement provincial lors de la phase de formation

Ces stages de regroupement provincial seront organisés dans le but de :

- pratiquer le format de compétition des Jeux du Canada;
- faire vivre des situations de stress;
- diminuer tout effet de surprise lors des stages de sélection;
- développer PRINCIPALEMENT un esprit d'équipe fort et prometteur.

Ces stages de formation permettront de choisir les 2 (deux) meilleurs athlètes par style et sexe. Ces athlètes recevront un t-shirt d'identification des Jeux du Canada pour l'année en cours, afin de faire la promotion de ces Jeux.

Consolidation

Après le stage de mars 2017 et 2018, les deux premiers athlètes de chaque catégorie se verront offrir une inscription gratuite au Championnat du Québec intérieur, ayant comme objectif la CONSOLIDATION de leur compétence acquise lors des trois stages de formation. Ils participeront au championnat au même endroit et seront accompagnés du personnel d'encadrement : gérant (e), entraîneur (e).

Le comité